

## MODERATION DE LA CIRCULATION SUR LES ROUTES PRINCIPALES

*Problématique: Comment concilier la modulation de la circulation, la protection du cadre de vie, la sécurité des déplacements sur les axes principaux en tenant compte de la circulation actuelle ?*

La discussion ne devrait plus être "modération de la circulation oui ou non ?" mais "quels instruments sont-ils les meilleurs, quels instruments sont-ils les moins appropriés?"

Aujourd'hui il faut tenir compte, conjointement aux critères de la planification des transports, des objectifs de l'aménagement local. La planification doit être interdisciplinaire. L'ingénieur de la circulation et l'urbaniste doivent élaborer ensemble une solution. Il n'y a pas des espaces réservés à l'ingénieur et d'autres à l'urbaniste. La réflexion doit être globale. Les journées "Rue de l'Avenir" font un pas dans cette direction

Cette journée s'adresse aux professionnels (ingénieurs, architectes, urbanistes, aménagistes), aux responsables politiques et administratifs des communes et des cantons romands et aux habitants intéressés aux questions touchant à la modulation de la circulation et à la protection du cadre de vie.



### Bulletin d'inscription à la 4ème journée "Rue de l'Avenir"

Je m'inscris pour la journée du 23 juin avec repas

Nom : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Je désire recevoir gratuitement le bulletin d'information du GCR Rue de l'Avenir

Je désire par ailleurs recevoir des informations sur :

l'AST (Association suisse des transports)  la SAP (Société d'art public)

l'ADP (Association droits du piéton)  la SPE (société suisse pour la protection de l'environnement)

A renvoyer au bureau du GCR p.a. Pro Juventute,  
rue Caroline 1, 1003 Lausanne, avant le 4 juin 1988.

### Prix de la journée:

Fr 80.- comprenant le repas (boissons non-comprises) et la documentation. (20.- de rabais pour les représentants d'associations d'habitants)

**Lieux:** séances: Club 44, rue de la Serre;  
repas: Maison du Peuple, 68 rue de la Serre,  
2300 la Chaux-de-Fonds; tél. 039 23 10 88.

### Programme

9h15 - 9h45

#### Accueil

Café, distribution de la documentation

9h45 - 10h00

**Présentation de la journée:** Bernard Vaney et Michel von Wyss, GCR

10h00 - 11h25

**Modération de la circulation sur les axes principaux:**

a) *Qu'est-il possible de faire ?:*  
(Lydia BONANOMI, Institut de recherche sur l'environnement construit, EPFL)

b) *L'exemple de Chambéry:*  
(Michel DERONZIER, directeur des services techniques de Chambéry)

c) *L'avenue du Général-Guisan à Sierre:*  
(Paul BERTHOD, ingénieur de la ville)

11h30 - 12h00

**Zones à 30 km/h:** synthèse des expériences, Olivier Neuhaus, AST

12h00

Apéro. Mot de bienvenue des autorités communales

14h00 - 16h30

**Le cas de la Chaux-de-Fonds:**

a) problématique des transports chauds-de-fonnières

b) aménagements urbains: réalisations et projets

c) visite commentée des réalisations chauds-de-fonnières

16h30

**Synthèse de la journée**

17h00

Fin de la journée d'étude

17h15

Départ des trains